

Paris le 10 avril 2008

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

Annick GIRARDIN  
député  
conseiller territorial  
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Paul LUU  
Directeur de l'ODEADOM  
TSA 60006  
93555 Montreuil-sous-Bois

Monsieur le Directeur,

**PERMANENCE SAINT-PIERRE**

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

**TÉLÉPHONE**

05 08 41 99 98

**TÉLÉCOPIE**

05 08 41 99 97

**ADRESSE ELECTRONIQUE**

[ecrire@annickgirardin.fr](mailto:ecrire@annickgirardin.fr)

**ASSEMBLEE NATIONALE**

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

**TELEPHONE**

01 40 63 15 39

**TELECOPIE**

01 40 63 15 40

**ADRESSE ELECTRONIQUE**

[agirardin@assemblee-nationale.fr](mailto:agirardin@assemblee-nationale.fr)

**BLOG**

[www.annickgirardin.fr](http://www.annickgirardin.fr)

Suite à nos rencontres et discussions, j'ai l'honneur de vous écrire afin de solliciter un siège au sein du Conseil de Direction de votre Office pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

Vous en conviendrez, la non-représentation de l'Archipel dans cette instance est pour le moins surprenante, au regard de la place importante et croissante que joue l'ODEADOM dans l'économie locale.

Aussi, je vous saurais gré de tout mettre en oeuvre pour que Saint-Pierre-et-Miquelon soit intégré dans ce Conseil de Direction et de me tenir informé de l'avancement de cette demande. Le cas échéant, merci de m'indiquer les démarches complémentaires qui seraient à mener, notamment auprès de M. le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de ma considération très distinguée.

Le Député,

Annick Girardin